

Communiqué



Paris, le 3 décembre 2020

La Compagnie des architectes de copropriété accueille de jeunes architectes HMONP

Certains membres de la Compagnie des architectes de copropriété, spécialisés dans les interventions sur des immeubles existants de toutes époques, en particulier dans le domaine des immeubles en copropriété, proposent l'accueil de jeunes architectes dans le cadre de leur HMONP.

Tout architecte peut intervenir au sein d'une copropriété, sur des projets d'entretien, d'amélioration, de rénovation ou de restructuration. Ce secteur concerne plusieurs centaines de milliers d'immeubles à rénover dans les prochaines années.

Les candidatures sont à envoyer à contact@archicopro.com

Arnaud Vincent

Président de la Compagnie des architectes de copropriété

Contact

archicopro.com

08 20 30 01 90 (numéro Indigo) ou contact@archicopro.com

La Compagnie des architectes de copropriété

Créée en 1996, cette association réunit une centaine de cabinets d'architectes indépendants, spécialisés dans les interventions sur des immeubles existants de toutes époques.

À l'écoute des copropriétaires, ils mettent à leur service expérience, compétence et indépendance.

Hommes de l'Art, ces architectes apportent leur savoir-faire technique au cours de missions souvent complexes et variées, permettant une approche rationnelle du bâti. Ils prescrivent et dirigent près de 150 millions d'euros de travaux par an, qui concernent environ 5000 immeubles ou résidences.

Ces professionnels interviennent dans le domaine de la copropriété, de la gérance et plus largement dans le cadre du patrimoine existant, que ce soit pour du conseil, des études ou des projets concernant des travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments, avec le souci constant de la pérennité des édifices.

Plateforme de formation et d'échanges pour ses membres, la Compagnie organise également des conférences et participe à des actions interprofessionnelles, pour améliorer la qualité de services aux copropriétaires.